

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 31 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Mme Lucienne FERMY, Maire.

Présents : FERMY Lucienne, PECH Didier, PORTRAT Marcel, DESCREMPS Jeannine, CAZADIEU Stéphanie.

Procuration. FERMY Patrice a donné procuration à PORTRAT Marcel.

Absente. Aurélie DOSSAT

Convocation du 22 janvier 2020

Ordre du jour :

- Délibérations :
 - Approbation du Compte de Gestion 2019.
 - Approbation du Compte Administratif 2019.
 - Affectation du Résultat 2019.
 - Passage à Windows 10.
 - Demande d'utilisation d'un espace Public.

- **Objet : Approbation du compte de gestion 2019. Budget Commune.**

Madame le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion 2019 dressé par le Trésorier de LALBENQUE, visé et certifié conforme par l'ordonnateur. Madame le Maire déclare que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2019 tel qu'il a été présenté.

- **Objet : Approbation du Compte Administratif 2019 – Budget Commune.**

Monsieur PECH Didier présente à l'Assemblée le Compte de Administratif 2019 qui est conforme au Compte de Gestion 2019 établi par le Percepteur de Lalbenque. Hors présence de Madame le Maire, les Conseillers Municipaux approuvent le Compte Administratif 2019 à l'unanimité.

- **Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2019 – Budget Commune.**

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2019, en adoptant le Compte Administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 7 921.71 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 109 935.51 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 16 654.54 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 149 289.97 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 35 247.80 € et En recettes pour un montant de : 0,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 18 593.26 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 18 593.26 €

Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 130 696.71 €

Questions diverses.

Windows 10. Madame le Maire fait part de de la progression de Windows 7 à Windows 10. Le Conseil Municipal, après étude du dossier demande d'intervenir auprès d'Indy Système pour obtenir une étude financière.

Voirie 2020. La CCPLL a fourni des résultats concernant les enveloppes de voiries au 31 12 2019.

Après avoir rencontré Mr BADOUC, le Conseil Municipal décide de retenir les travaux proposés sur une partie du chemin de la D40 à la station de pompage (Mas de Parras).

Chemin Communal du Boutignadou à la RD26. Madame le maire fait part au Conseil Municipal des remarques faites par les différentes associations aux randonneurs : les éleveurs ont barré le chemin en clôturant leurs parcelles. Après une demande téléphonique sans résultat, Le Conseil Municipal demande qu'une lettre recommandée leur soit envoyée.

Association Foncière Pastorale (AFP). Le Conseil Municipal accepte le prêt du chapiteau et du matériel pour la fête du mois de mai 2020.

La séance est levée à 12h15.

Le Maire.

FERMY Lucienne